



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18h00 le mardi 14 mars 2023.

Étaient présents :

Mme Alexandra Angers	Parent
M. Jocelyn Blondin	Représentant de la communauté
Mme Deguene Diop	Parent
Mlle Mahado Djama Farah	Élève
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
M. Pascal Imbeault	Représentant de la communauté
Mlle Mia Lapointe	Élève
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
M. Michel Letang	Directeur
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Christine Reid	Gestionnaire administratif
Mme Nathalie Tremblay	Parent
M. Frédéric Vairel	Parent

Était absent :

Mme Fatou Ba	Parent (substitut)
M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Julie Parent	Enseignante
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA
Mme Lise Poulin	Personnel de soutien

Invité :

M. Benoit Tolszczuk	Coordonnateur Projet éducatif
---------------------	-------------------------------

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

M. Letang souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Diop et appuyé par Mme Tremblay d'adopter l'ordre du jour du 14 mars 2023.

Adoption CÉ 22-23-26

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentants et des représentantes

2.1 Mot des élèves

Les élèves, Mlle Lapointe et Mlle Djama informent les membres du CÉ que les élèves finissants aimeraient pouvoir faire une activité de dodo à l'école. Ce sujet sera discuté au conseil des élèves. De plus, elles nous confirment que les dernières célébrations (Saint-Valentin, etc.) ont eu un franc succès et un bon déroulement.

Elles demandent également d'ajouter un paravent dans la toilette des garçons. M. Letang va vérifier cette information.

2.2 Mot du membre de la communauté

M. Imbeault informe les membres du CÉ que la rencontre de 20 décembre dernier était très positive. Tous les membres présents (CSSPO, ville de Gatineau) ont semblé plus réceptifs quant au développement du terrain de soccer. Ce changement d'attitude est accordé à l'engagement de différents partenaires financiers.

M. Blondin n'a rien de spécial à nous informer pour l'instant.

2.3 Mot du représentant au comité de parents

M. Vairel a assisté à la rencontre du comité de parents. Il a été question de la pénurie de personnel et surtout le fait que ça soit problématique au primaire.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDAA

Aucun.

3. Message de la présidente

3.1 Mot de la présidente

Mme la présidente se présente au conseil en décrivant ce qui la motive à s'impliquer. Elle parle de 2 axes importants :

1. Lutte au préjugé/ déconstruire les idées préconçues;
2. Les ponts que nous pourrions faire afin que tous les programmes soient sur la même longueur d'onde (sans divergences, ayant tous les mêmes avantages et/ou considérations).

Elle offre sa collaboration à tous et toutes tout au long de son mandat.

3.2 Budget du CÉ

Information

Mme Poulin rappelle aux membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci sera sûrement utilisée pour payer un goûter lors d'une séance de juin et pour reconnaître des gestes dans la communauté.

4. Mot du directeur

4.1 Mot du directeur

M. Letang informe les membres du CÉ que M. Jean-François Charron Leguerrier qui était en prêt de service dans une école primaire sera de retour à son poste de directeur adjoint secteur 3 dès le 20 mars prochain. Il tient également à remercier Mme Catherine Lamontagne qui a tenu le fort en son absence et qui par conséquent retournera à l'enseignement du français.

Les inscriptions : les parents tardent à remplir les feuilles d'inscriptions. La projection d'élèves de l'an prochain est de 1300 élèves. Cependant d'ici quelques années nous retournerons sûrement à tout près de 1500 élèves.

Voyages : À la suite du mécontentement de certains parents, M. Letang explique que la façon de procéder cette année n'est pas habituelle.

Pour l'an prochain, il affirme que le conseil approuvera les voyages qui se dérouleront lors de l'année scolaire 2023/2024 lors de la séance de juin 2023.

La problématique du transport (manque de chauffeur) nous a obligés à mettre un nombre limite d'inscriptions. L'équipe-école est très consciente que la situation a déplu à plusieurs, mais que celle-ci est hors de notre contrôle.

Le parc Dupuis : M. Letang participera au comité formé de plusieurs intervenants de la ville et du CISSSO. Cet endroit devient problématique. L'école est prête à aider dans certaines situations, mais ne veut pas régler ou se mêler de situation personnelle de certains élèves. M. Letang précise qu'il respectera la confidentialité de tous les dossiers d'élèves.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2022 Adoption

Il est proposé par M. Lavoie-Morin et appuyé par Mme Tremblay d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022 avec les corrections suivantes :

5.2 Retirer la section qui cite le civisme numérique

6.4 Préoccupation / voyage versus l'offre

Adoption CÉ 22-23-27

5.2 Suivi du procès-verbal

- Grille-matière au point 6.1 Mesure d'aide sec 1 et 2
- Élèves de 6^e avec un manque d'acquis en Maths et français/ objectif est de les amener à réussir vers le programme régulier
- Innovation : mettre de côté les groupes de mesures d'aides et avoir des groupes réguliers avec 2 enseignants par classe en français et mathématique.
- Il faudra être créatif et faire des essais pour voir si ça fonctionne, pendant 3 ans au moins.
- Fest'île : belle journée, bonne participation avec presque 80 % de taux acquis.

6. Dossiers

6.1 Projet Éducatif

Information.

M. Benoit Tolscuck pilote le comité qui mettra en place notre prochain projet éducatif.

Les objectifs choisis par notre école sont en lien avec ce que demande le ministère.

Rencontre 1 : tous et toutes ont participé (équipe-école). Le plan est présenté, nous avons pris connaissance du déroulement jusqu'à décembre 2023.

Rencontre 2 ; 23 janvier (il faut noter que les parents ne participent pas au comité de la même façon que lors du dernier projet)

Vision commune à développer, aller de l'avant et produire le plan.

Nouveau document vient d'arriver du ministère, les travaux devront donc s'arrimer. Présentement les prochaines actions du comité seront dans le vif du sujet, l'analyse des besoins actuels, ce qui se fait déjà, enfin tout ce qu'on a vécu depuis le dernier plan.

Que devrions-nous privilégier, en tant qu'accomplissement d'équipe éducative pour atteindre les futurs objectifs du plan.

Il y a 3 orientations qui proviennent du ministère qui sont incontournables;

- 1- Environnement sécuritaire et bienveillant;
- 2- Augmenter la réussite des élèves;
- 3- Taux de réussite de la clientèle EHDA.

Pour terminer, M. Tolskuck viendra régulièrement rendre visite au Conseil pour présenter l'évolution des travaux du comité.

6.2 Terrain de soccer

Information

La rencontre regroupant les fonctionnaires de la ville, les membres du service de police, M. Imbeault et M. Letang s'est très bien déroulée et a permis des précisions et aussi un peu d'espoir concernant la réalisation de ce terrain.

C'est un projet de 2.5 millions \$.

Le nouveau directeur des loisirs voit d'un bon œil la possibilité de réaliser ce projet. Les contraintes majeures sont d'ordre naturel et infrastructures.

Le 15 février dernier, il y a eu une cueillette des besoins et à la fin mars ils vont confirmer les contrats de réservations de plateaux sportifs ce qui aura pour but de mettre en lumière sur la nécessité d'aller de l'avant avec le terrain.

6.3 Mesures d'encadrement

Approbation

Une brève description des travaux faits dans le cadre de la mise en page des mesures est expliquée au conseil.

Le comité demande le statu quo et se verrait reprendre les discussions à partir d'octobre prochain.

On y retrouve 2 petits points à modifier. La lecture est faite et les membres sont invités à commenter.

À la suite des commentaires, il a été proposé par M. Vairel et appuyé par Mlle Lapointe d'accepter tel que présenté les mesures d'encadrements 2023 /2024.

Adoption CÉ 22-23-28

6.4 Choix du Libraire

Approbation

Nous devons approuver le partenariat avec la Librairie du Soleil.

Il est proposé par M Vairel et appuyé par Mme Diop d'accepter le partenariat entre l'école et la Librairie du Soleil.

Adoption CÉ 22-23-29

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Autres questions

Il y aura une vérification quant à la ventilation aux gymnases.

7. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par Mme Valérie Poulin et appuyé par M. Vairel de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 22-23-30